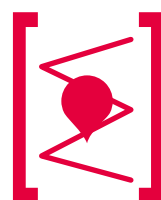


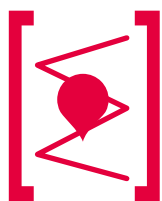
Numéro 1

[7]

Le magazine de l'innovation

L'ARDÈCHE TISSE LA TOILE DU MONDE





Numéro 1 d'un magazine appelé à perdurer, cet opus fait suite au numéro zéro, ballon d'essai, dédié lui aux entreprises innovantes, leaders ou détentrices de savoir-faire particulier (voire les trois en même temps) en matière de transport que compte notre département.

Le fil rouge de ces deux magazines - et de ceux qui suivront - est l'innovation ; celle qui permet de transcender les aléas économiques, les mutations sociales, les soubresauts d'un monde qui évolue de plus en plus rapidement et laisse parfois le secteur industriel démuné. Cette capacité d'innovation, qui s'appuie sur un savoir-faire mais aussi sur une tradition bien ardéchoise, reste trop confidentielle. Révéler ces pépites, ces savoir-faire, ces aventures humaines débutées pour la plupart au siècle dernier ou qui s'inscrivent dans un terreau propice sont plus récentes, tel est l'objectif du Magazine de l'innovation. Et s'il est un sujet qui s'y prête et qui va plonger dans nos racines et explore l'avenir, c'est bien celui de l'industrie textile. Vous ne le saviez sans doute pas, vous allez le découvrir : en Ardèche, l'innovation est au bout du fil...

Un fil que nous continuerons de dévider pour évoquer après ceux qui transportent le monde et ceux qui en tissent la toile... tous les autres talents ardéchois dont la capacité d'innovation et l'imagination... nous émerveillent.

Laurent Ughetto,
Président du Département de l'Ardèche.



SOMMAIRE [7]

le magazine de l'innovation

INTRO **04**

**MOULINAGES
RIOU** savoir-faire **08**

**BLANCHARD
SA** savoir-faire **12**

ARDELAINE savoir-faire **16**

**MOULINAGE
MASSEBEUF** innovation **20**

PAYEN leaders-mondiaux **26**

CONTIFIBRE savoir-faire **30**

CHAMATEX innovation **34**

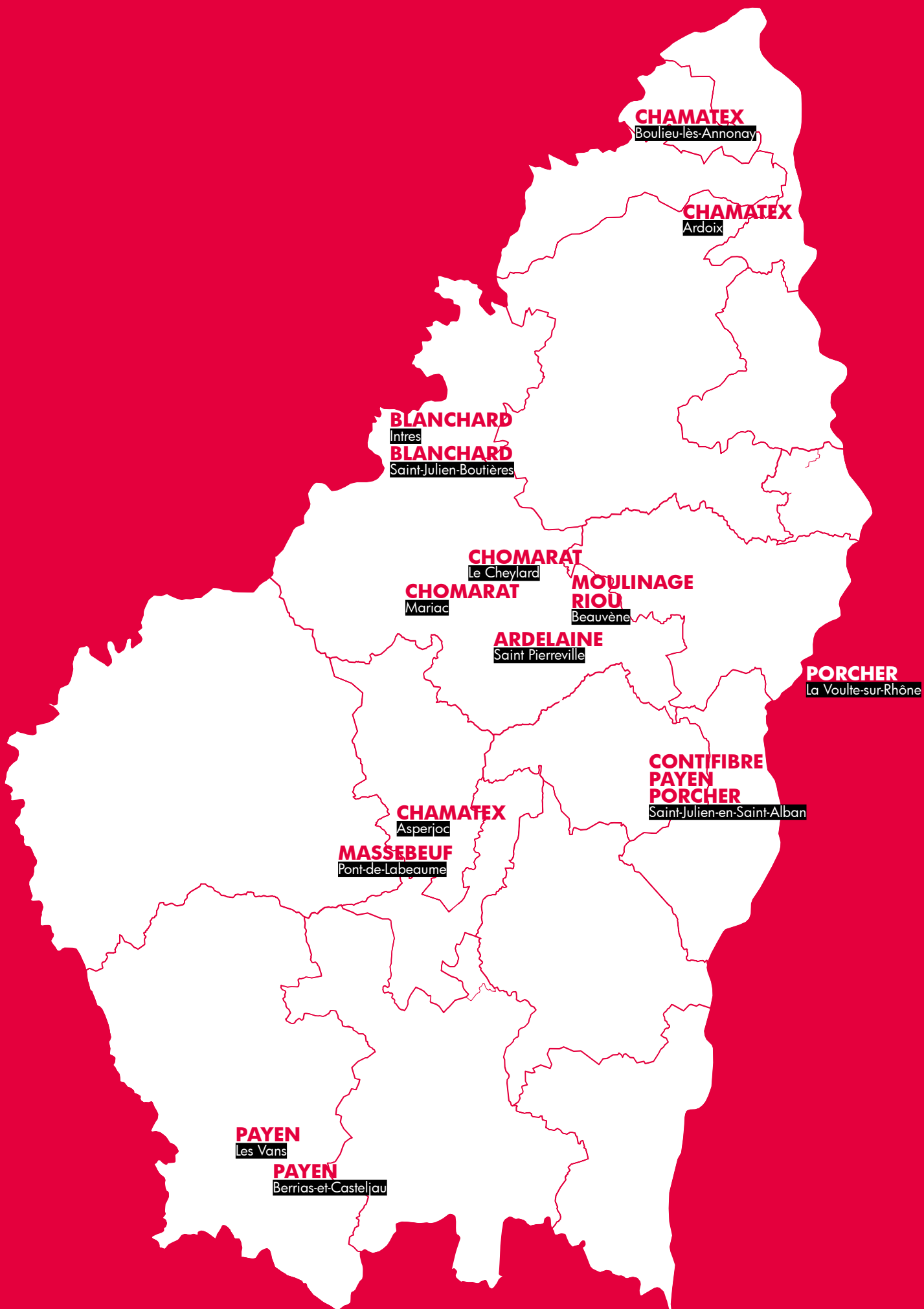
**GROUPE
PORCHER** leaders-mondiaux **38**

CHOMARAT leaders-mondiaux **42**

ET AUSSI **46**

L'EMPLOI DANS LE TEXTILE EN ARDÈCHE :

1268 personnes
soit **7.23 %**
de l'emploi industriel



CHAMATEX
Boulieu-lès-Annonay

CHAMATEX
Ardoix

BLANCHARD
Intres
BLANCHARD
Saint-Julien-Boutières

CHOMARAT
Le Cheylard

CHOMARAT
Mariac

MOULINAGE
RIOU
Beauvène

ARDELAINE
Saint Pierreville

PORCHER
La Voulte-sur-Rhône

CONTIFIBRE
PAYEN
PORCHER
Saint-Julien-en-Saint-Alban

CHAMATEX
Asperjod

MASSEBEUF
Pont-de-Labeaume

PAYEN
Les Vans

PAYEN
Berrias-et-Casteljaud

INTRO

Évoquer aujourd'hui la filière textile en Ardèche, c'est avant tout renouer avec les fils de l'histoire mais aussi tisser des liens indéfectibles entre passé, présent et futur. C'est également s'aventurer dans les vallées et remonter les berges des cours d'eau le long desquels se sont implantés filatures et moulinsages qui, au fil des siècles, ont façonné son paysage industriel. Qu'elle soit naturelle ou artificielle, l'Ardèche a en effet la fibre chevillée au corps. Des trésors de savoir-faire et d'innovation s'y sont dévoilés pour accompagner l'essor de la soierie lyonnaise dans un premier temps puis, à partir du début du XX^e siècle, celui des fibres artificielles jusqu'à les rendre intelligentes et incontournables.

L'aventure commence à l'aube du XVI^e siècle lorsque les soyeux lyonnais décident de se focaliser sur le tissage et le commerce de l'étoffe, activités beaucoup plus rémunératrices pour ne pas dire nobles. Cette stratégie va les amener à délocaliser les différentes et laborieuses étapes de production préalables comme la filature et le moulinage qu'ils vont progressivement sous-traiter à des acteurs locaux. Idéalement placée entre les ports de Méditerranée où arrive la matière première depuis le Moyen et l'Extrême Orient et la Capitale des Gaules où elle est valorisée, l'Ardèche ou plutôt, le Vivarais comme on le nommait encore à l'époque - où, concomitamment, la sériciculture va également se développer sous l'impulsion de l'agronome Olivier de Serres - va alors s'imposer comme un territoire propice au développement de toute une industrie fortement consommatrice d'énergie et de main d'œuvre, ceci expliquant cela. Nécessaire pour entraîner les moulins et dévider les cocons, l'eau qui dévale des montagnes y est abondante et qui plus est, pure. Les campagnes alentours abondent, elles, de jeunes filles dont la première des qualités, en plus d'être minutieuses et disponibles au gré des besoins, est avant tout d'être « courageuses » pour ne pas dire « laborieuses ». Le mot n'est pas trop fort tant les conditions de travail et au-delà, de vie, sont, à l'époque, pour le moins pénibles pour ces jeunes paysannes payées à peine quelques sous pour une journée de travail d'une dizaine d'heures dans la chaleur et la moiteur qui caractérise en permanence, quelle que soit la saison, l'atmosphère bruyante des ateliers. Et le soir venu, c'est dans des dortoirs communs aménagés dans les combles, sous les toits des usines, et dans la promiscuité qui va de pair, qu'elles trouvent un peu de réconfort.

Ce modèle économique va se développer au fil des décennies de sorte que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Ardèche compte près de 450 moulinsages et filatures en activité (dont une Royale, à Pont d'Ucel, construite sur ordre de Louis XV à partir des années 1750), lesquels emploient plus de 20 000 personnes. À partir des années 1850, et pendant les trois décennies qui vont suivre, les usines tournent à plein rendement de sorte que 80 % de la soie ouvragée par les canuts sur les pentes de la Croix-Rousse vient d'Ardèche, ce qui représente chaque année plusieurs centaines de tonnes de matières.

Cette euphorie ne va hélas pas durer. En décimant les magnaneries, la crise de la pébrine qui va suivre va sérieusement mettre à mal la filière textile ardéchoise en la privant d'une part importante de ses ressources. Un malheur n'arrivant jamais seul, l'invention des premières fibres artificielles au début du XX^e siècle va également sérieusement impacter la filière. Beaucoup d'industriels préfèrent alors renoncer devant les investissements massifs qu'il est nécessaire de réaliser dans leur outil de production pour accompagner cette mutation technologique. Les autres vont alors tenter de s'adapter et apprendre sur le tas comment travailler ces nouvelles matières issues de la chimie que l'on nomme viscose et autre rayonne. Cette expérience, cette capacité à se remettre en question, ceux qui subsistent, vont à nouveau la mettre à profit au lendemain de la seconde guerre mondiale pour faire évoluer, avec succès, leur business-model quand arrivent sur le marché de nouvelles fibres telles que le nylon et ses nombreux dérivés. Ils ne pourront malheureusement pas faire grand-chose quand au début des années 2000, le textile d'origine asiatique inonde le marché suite à des accords commerciaux très favorables aux produits manufacturés à bas coûts, si ce n'est se spécialiser dans des « marchés de niche » où leur capacité à innover fait merveille.

C'est dans cette forme de résilience et dans sa capacité à amener de la technicité que la filière textile ardéchoise aux racines multiséculaires a trouvé la force de se réinventer pour mieux se projeter dans l'avenir. S'ils ne sont aujourd'hui plus qu'une poignée à ouvrager la soie originelle, les industriels ardéchois qui sont parvenus à résister sont devenus des experts dans l'art de filer, de guiper, de mouliner, de tisser ou bien encore de texturer, entre autres procédés maîtrisés, les polyamides et autres fils de verre ou de carbone pour les enrichir de nouvelles fonctionnalités. Selon cette logique, de nombreux secteurs d'activités font aujourd'hui appel aux savoir-faire ardéchois : l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire, le sport, la confection, l'ameublement, la protection individuelle, l'univers du luxe, etc. De fait, si beaucoup de moulinages et de filatures ne sont aujourd'hui plus que les fantômes d'un glorieux passé, l'industrie textile ardéchoise est loin, très loin, même, de se défilier.



MOULINAGES RIOU AINSI « SOIE-T-IL »

© Véronique Popinet

Berceau de l'industrie textile en Ardèche, le moulinage de la soie ne compte aujourd'hui plus que quelques rares représentants encore en activité. Exploité depuis quatre générations par la même famille dans la discrète vallée du Talaron, les Moulinages Riou est un de ceux-là. Originels et authentiques, à la fois artisanaux et industriels, les savoir-faire qui y sont mis en œuvre sont particulièrement appréciés notamment dans l'industrie du luxe où se situent ses principaux débouchés.

Extramianoux, petit hameau dépendant de la commune de Beauvène est niché au cœur d'une discrète et retirée vallée au fond de laquelle coule un des nombreux affluents de l'Eyrieux, le Talaron. On y accède par une unique route, étroite et sinueuse, taillée à flanc de coteaux et bordée de pins et d'emblématiques châtaigniers. Bienvenue au cœur de la verte et profonde Ardèche. C'est là, dans les dépendances d'une authentique bâtisse en pierres de taille construite au beau milieu du XVIII^e siècle comme l'atteste un document d'époque qu'est implantée, à l'abri des regards indiscrets, l'une des dernières entreprises spécialisées dans le **moulinage** de la soie naturelle : la Société des Moulinages Riou (SMR pour les intimes).

La clientèle finale à laquelle la PME ardéchoise s'adresse - via des grossistes - est pour partie constituée des grands noms du **luxe** dont la discrétion qu'ils exigent de leurs sous-traitants n'a d'égale que la perfection des travaux qu'ils leur confient et une capacité à répondre à leurs sollicitations. Ils viennent chercher ici, là où le temps semble s'être arrêté aux portes de la révolution industrielle, les fils de soie qui, après avoir été moulinés, seront par la suite, et entre autres destinations, utilisés dans la réalisation d'articles de maroquinerie commercialisés sur les plus belles avenues du monde. En vertu du principe qui veut que la soie est à la fois un produit noble et présente, de plus, des caractéristiques techniques très recherchées comme notamment, une **résistance** accrue, cela en fait un produit privilégié en mercerie pour la réalisation des coutures.

Une étape sur la route de la soie entre la Chine et l'avenue Montaigne

Les prestations mises en œuvre ici sont le reflet de **savoir-faire authentiques**, subtilement préservés comme une forme d'héritage que l'on se transmet habilement, précieusement, de générations en générations. « J'ai appris le métier auprès de mes parents, lesquels l'avaient, eux, appris auprès de mes grands-parents qui eux-mêmes en avaient acquis les rudiments au contact de mes arrière-grands-parents » se souvient Réginald Riou

qui, avec l'aide de son épouse, dirige et exploite depuis 2006, l'entreprise familiale créée à la fin de la seconde guerre mondiale. « En tant que moulinier, notre métier consiste principalement à rendre la soie plus résistante via de nombreuses opérations mécaniques de torsion et de retorsion. Le résultat final dépend du nombre de brins que nous allons assembler, de la vitesse à laquelle nous allons les travailler et du nombre de tours que nous allons leur donner sachant qu'il faut près de 15 jours de travail et

9

« Notre métier consiste principalement à rendre la soie plus résistante via de nombreuses opérations mécaniques de torsion et de retorsion »





© Veronique Fopinel

pas moins de huit opérations pour obtenir le produit final à partir d'une matière première capricieuse et délicate que l'on reçoit sous la forme d'écheveaux de 200 grammes ».

« Nos fils sont destinés à des applications très spécifiques et à des marchés de niche qui réclament beaucoup de technicité.

Si l'énergie nécessaire pour entraîner les moulins n'est plus - et depuis longtemps - d'origine hydraulique mais bel et bien électrique, peu de choses ont en réalité évolué à l'image de la soie qui, avant d'être moulinée, est livrée brute ou plutôt « grège », dans des balles de 60 kilos, emballée de la même façon qu'elle l'était, jadis, tient d'ailleurs à préciser Réginald Riou.

Cette capacité à ouvrager la soie, aujourd'hui, comme elle le faisait naguère, a valu à l'entreprise de compter parmi ses clients des sites prestigieux engagés dans des travaux de rénovation comme le Château de Versailles ou bien encore La Maison Blanche.

Bien que cette époque soit révolue, la Société des Moulinages Riou a conservé, encore aujourd'hui, la capacité de produire certains types de fils, développés en interne, lesquels sont destinés à des applications très **spécifiques** et à des marchés de niche qui réclament beaucoup de technicité.

Si le moulinage de la soie représente aujourd'hui 70 % de son volume d'activité, la SMR mouline également des fibres synthétiques dédiées notamment à la confection de rideaux et de robes de mariées mais aussi des fibres obtenues à partir de matières « exotiques » comme le soja et le bambou destinées, elles, à l'ameublement. Et si les volumes de production demeurent modestes, puisque de l'ordre de 120 kilos par mois en ce qui concerne les seuls fils de soie, si l'entreprise ne compte aujourd'hui plus qu'un seul site de production (contre 2 jusqu'en 2002) et n'emploie plus que 2 personnes (contre 13 à son apogée), l'important est ailleurs pour Réginald Riou puisque c'est dans le **respect du geste** et dans la qualité des produits qu'il trouve son bonheur et surtout, qu'est ancrée la continuité d'une activité à la fois **industrielle et artisanale** qui mouline au fil du temps. ●

création dans les années

1944
1945

13

machines en services

120 kilos
de soie produits par mois

2,7 tonnes
de fils synthétiques par an.

DIRIGEANT
Réginald Riou

BLANCHARD SA : L'ART DU METAL FILANT

12

« La discrétion qui nous caractérise nous préserve face à une concurrence de plus en plus agressive »



Spécialisée dans le guipage depuis sa création au milieu des années 1930, la SA Blanchard s'est attachée à développer en parallèle des savoir-faire uniques utilisés dans la mise en œuvre de textiles techniques, plus particulièrement à base de fils métalliques et métalloplastiques. Ces savoir-faire la positionnent, en dépit de son éloignement géographique, comme un interlocuteur incontournable sur certains marchés très spécifiques.

13

Située aux confins de l'Ardèche, à quelques encablures de la Haute-Loire voisine, la haute et très verdoyante vallée des Boutières au fond de laquelle l'Eyrieux tente de se frayer un chemin jusqu'au lointain Rhône fait partie de ces territoires que, **pudiquement**, l'on dit préservés et authentiques à l'image des paysages qui constituent son décor et habillent sa toile de fond. Parce qu'elle y a puisé ses racines avant même que la révolution industrielle ne se propage à l'ensemble de l'hexagone, le développement de l'industrie textile ardéchoise y coule de source. Cependant, pour beaucoup, cet éloignement par rapport aux grands axes de communication - souvent considérés comme vitaux - pourrait constituer un handicap en tenant les entreprises qui y sont installées à l'écart des tendances et des dernières évolutions technologiques qui vont de pair avec une filière qui s'ingénue à multiplier les artifices pour continuer à briller de mille feux. Cette **distance**, a priori préjudiciable, n'a pas pour autant empêché la SA Blanchard d'y **prosperer** depuis bientôt 80 ans. Au contraire même. L'entreprise créée en 1935 par un industriel lyonnais, Adrien Blanchard, en a fait une force, un atout. *La discrétion qui la caractérise la préserve face à une concurrence, essentiellement d'origine asiatique, de*

plus en plus agressive en termes de coûts de production. Elle lui a permis de développer et de proposer, en toute **confidentialité**, des **savoir-faire** qu'elle est encore aujourd'hui la seule à maîtriser, notamment dans la mise en œuvre de **fils métalliques et métalloplastiques**, l'une de ses spécialités. À la fois originelle tout autant qu'originale, cette **spécificité** est dans l'ADN de l'entreprise depuis que son créateur a fait le choix de se positionner sur ce type de matière au point d'en faire un métier à part entière. Cette stratégie fut même salvatrice puisque c'est pour conjurer le déclin du travail de la soie, activité qui, à l'époque constituait le quotidien de cet ancien moulinage acquis par Adrien Blanchard, que ce dernier a eu l'idée d'associer du métal, **précieux** de préférence, aux fils classiques.

Des savoir-faire à la valeur patrimoniale

Pour donner corps à son projet, celui-ci va alors **imaginer les machines** qui vont lui permettre d'industrialiser un process très particulier. Celui-ci s'apparente à du guipage classique (le guipage désignant une opération qui consiste à enrouler autour d'un fil mère appelé « âme » un ou plusieurs fils dits « de couverture » pour l'enrichir de propriétés supplémentaires) à ceci près que les matières utilisées

« l'entreprise vise les marchés de niche où la technicité prime sur le volume »



n'ont, a priori, rien de commun puisque celles-ci sont constituées de **cuivre, de nickel, d'inox, d'argent, d'or**, etc. Et pour parvenir à ce résultat, la SA Blanchard a développé en parallèle, un savoir-faire unique dans le travail du métal et plus particulièrement dans le laminage à froid, technique qui permet en l'étirant et en l'écrasant d'obtenir l'épaisseur et la rigidité souhaitée. La combinaison de ces deux **technologies** et l'union de ces différentes matières vont lui ouvrir de nombreux marchés et faire de la PME ardéchoise le leader incontesté - encore aujourd'hui - de la frange dite « bouillon », laquelle est utilisée pour la réalisation de drapeaux, écharpes d'élus, épaulettes, costumes d'apparat ainsi que pour la confection d'ornements liturgiques et dans l'ameublement. Ce savoir-faire, extraordinaire au sens littéral du terme, vaut également à l'entreprise Blanchard d'être dépositaire du label « Entreprise du patrimoine vivant », lequel, rappelons-le, a été créé pour justement mettre en avant l'excellence des savoir-faire français et encourager les entreprises dûment labellisées à tout faire pour assurer la pérennité de leur métier.

Un feeling particulier pour la technique

S'il a contribué à asseoir sa renommée, ce savoir-faire spécifique, empirique, l'entreprise s'est attachée à le développer pour l'ouvrir à d'autres marchés. Elle a également fait le choix d'**enrichir sa gamme** de prestations avec des activités de moulinage, de retordage, de câblage et de tricotage. « *Outre notre expérience dans la métallisation des fils, notre force réside dans la **proximité** que nous entretenons avec nos clients et dans le fait que nous connaissons parfaitement la filière aval et les besoins de nos utilisateurs avec lesquels nous nous attachons à développer de véritables **synergies**. Nous sommes à la fois force de proposition et d'assistance* » se plaît à souligner Christophe Castro, directeur général et directeur technique d'une entreprise qu'il a rejointe il y a une vingtaine d'années. Tout au long de son existence, la SA Blanchard

s'est donc attachée à faire évoluer ses techniques de sorte qu'aujourd'hui, elle est en mesure de proposer à ses clients des fils à mémoire de forme, des fils conducteurs ainsi que des fils pour le blindage électromagnétique, entre autres produits. Les utilisations qui en sont faites sont des plus diverses. Certaines matières sont utilisées pour confectionner les vestes utilisées par les escrimeurs, d'autres pour sécuriser les papiers-monnaies, les valises diplomatiques ou bien encore certains équipements de protection individuelle. À l'image du fil luminescent développé pour le secteur de la sécurité, l'entreprise vise les **marchés de niche** où la technicité prime sur le volume et apporte une valeur ajoutée certaine. C'est ce type de solutions qui permet à la SA Blanchard de rester dans la lumière, 80 ans après avoir vu le jour. ●





Création par Adrien
Blanchard en

1935

à Saint-Julien-Boutières

PDG

Christophe d'Estaintot
(depuis 1996)

3,5 millions
d'euros de chiffre
d'affaires en

2017

avec un effectif de

50

personnes réparties sur

2

sites, Saint-Julien-
Boutières et Intres

Certifiée Entreprise du
patrimoine vivant et
Oeko Tex, Membre de
Techtera et club tex.

4 des 7 membres
fondateurs d'Ardelaine :
Béatrice et Gérard Barras,
Simone et Pierre Tissier



ARDELAIN ENTRETIEN LA FIBRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'histoire d'Ardelaine est celle, un rien utopique, d'un pari sur l'avenir que se sont lancés, au milieu des années 1970, une poignée d'amis, soixante-huitards dans l'âme : faire revivre la filature de Saint-Pierre-ville, abandonnée aux intempéries depuis longtemps et ainsi, éviter que toute une filière ne disparaisse totalement et définitivement. Une démarche davantage sociétale qu'économique dont la viabilité repose sur un business-model inédit qu'il a fallu bâtir pierre après pierre, à l'image des bâtiments, autrefois ruines, qui hébergent aujourd'hui cette SCOP labélisée « Entreprise du patrimoine vivant. »



1982

Création sous la forme
d'une SCOP
à Saint-Pierreville

2,3

millions
d'euros de chiffre
d'affaires en 2017
avec un effectif de

54

personnes
(45 équivalent temps
plein) dont 36
coopérateurs

3

sites de
production (Saint-
Pierreville, Valence et
Roanne

70

tonnes de laine,

60 000

toisons transformées par
an, collectées auprès de

200

éleveurs.

20 000

visiteurs accueillis
chaque année au
sein de la boutique
et de l'espace
muséographique.

Une utopie est une réalité en puissance, une énergie contenue qui ne demande, une fois libérée, qu'à s'exprimer. À partir de 1975, date à laquelle un groupe d'amis, plutôt citadins, s'est mis en tête de lutter contre la désertification rurale en relançant une activité liée au pastoralisme tombée des années plus tôt en désuétude, cette maxime a permis de sceller durablement chaque pierre utilisée pour **reconstruire** patiemment l'ancienne filature de laine de Saint-Pierreville. Elle fut surtout le ciment d'une **aventure sociétale** unique en son genre, tant dans ses aspirations que dans sa concrétisation au travers d'un **business-model « made in Ardèche »** qui parvient à concilier **épanouissement personnel** et développement économique. Implantée en contrebas du village et adossée à un moulin à farine dont l'énergie était fournie par La Veyruègne, l'un des nombreux affluents de l'Eyrieux, la dernière filature de laine du département, bien qu'exploitée de manière continue depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale n'a pas survécu à l'avènement des fibres synthétiques. Son exploitation, devenue très erratique, cessa définitivement au début des années 1860, contraignant de fait les nombreux éleveurs d'ovins présents dans la région à jeter le produit de leurs tontes, faute de débouchés. Inexploité depuis des années, et par conséquent, non-entretenu, le site, livré à lui-même et au caprice des éléments n'était à l'époque plus que des ruines à l'intérieur desquelles rouillaient les machines utilisées pendant des décennies pour notamment, carder la laine. Bien que délabrée, l'ancienne filature - à la fois témoin d'une époque révolue et dépositaire de nombreux savoir-faire ancestraux en voie de disparition - conservait cependant un charme certain, surtout aux yeux d'une poignée de jeunes citadins, peu en phase avec l'industrialisation massive du pays au travers des nombreux contrats de plan pilotés par les Gouvernements qui se succédèrent au cours des Trente Glorieuses. Conscients que relancer la filature permettrait in fine de préserver la filière et donc, contribuerait à lutter contre l'exode rural, ils prirent alors la décision de racheter le site et de le reconstruire. Ainsi débute en 1975 l'aventure Ardelaine que porteront à bout de bras Gérard Barras (architecte de formation), son

épouse Béatrice (orthophoniste), Pierre Cutzach (technicien en agriculture), Frédéric Jean (maçon) et Catherine Chambon (gestionnaire d'entreprise), bientôt rejoints par Pierre Tissier (mécanicien) et Simone, son épouse (institutrice). Ils se sont connus quelques années plus tôt alors qu'ils participaient à l'un des nombreux chantiers de jeunesse organisés à l'époque en Ardèche : en l'espèce, la restauration du vieil Audon à Balazuc. Leur **enthousiasme collectif** est alors devenu leur principale richesse. Il va constituer un apport précieux quand il va s'agir par la suite de convaincre du bien-fondé de leur projet, lequel repose, à l'époque, sur un modèle économique pour le moins original.



© Mathieu Dupont

« Alors que l'on nous prenait pour de doux rêveurs, notre positionnement, à contre-courant de ce qui se pratiquait à l'époque a grandement participé à notre succès »

18

Entreprendre jusqu'à s'essouffler pour ne pas perdre la laine

Près de sept ans auront, au final, été nécessaires pour que ce projet devienne une réalité concrète. Un septennat pendant lequel le petit groupe va patiemment reconstruire les bâtiments, rénover les machines, apprendre à s'en servir, constituer une équipe et surtout, réellement définir le modèle économique le plus pertinent. « Nous sommes partis de rien, se souvient Béatrice Barras, même de moins que cela puisque l'étude de marché que nous avons réalisée à l'époque attestait que notre projet était tout sauf économiquement viable. De plus, nous ne connaissions rien à ces métiers et la filière était à **recréer** complètement. Alors que l'on nous prenait pour de doux rêveurs, notre **positionnement**, à

contre-courant de ce qui se pratiquait à l'époque a grandement participé à notre succès. Le fait que notre projet contribue à maintenir les populations en place a fini par convaincre les plus sceptiques de nous faire confiance à une époque où le phénomène de désertification rurale dénoncée en chanson par Jean Ferrat quelques années plus tôt semblait inexorable ». En juin 1982, les statuts de la SCOP (« partition » qui correspondait le mieux à ce que le quintet de départ voulait mettre en musique) sont déposés. La production peut enfin démarrer. Elle ne s'est, depuis, jamais arrêtée, bien au contraire, même.

Un projet alternatif pour un courant

continu

En l'espace d'une quarantaine d'années, du fait des **nombreux investissements** réalisés de manière récurrente dans l'outil de production, ce défi que constituait le sauvetage de la dernière filature de laine d'Ardèche n'a cessé d'**évoluer** pour endosser aujourd'hui les habits taillés sur mesure d'une coopérative de territoire dont elle est devenue l'emblème et le principal attrait. Ainsi, chaque année, Ardelaine transforme dans ses ateliers près de 70 tonnes de laine (collectées auprès de 200 éleveurs disséminés dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de la filature) qu'elle commercialise, après en avoir assuré la confection, soit sous la forme de matelas, couettes, oreillers, etc., soit en tant que vêtements (robes, pulls, gilets, vestes, écharpes, etc.). **Ouvert**

19 **au public** à partir de 1990, le site qui dispose également d'une **boutique** et d'un **espace muséographique** accueille près de 20 000 visiteurs par an. De fil en aiguille, années après années, de nouveaux projets ont vu le jour dans une logique de diversification, d'interdépendance et de complémentarité comme la création d'un **café librairie**, d'un **restaurant** et d'une **conserverie**. C'est cet **écosystème** basé au départ sur la relance d'une activité ancestrale, la filature, qui vaut aujourd'hui à Ardelaine d'être considérée à juste titre, comme faisant partie des Entreprises du patrimoine vivant. ●



© Mathieu Dupont

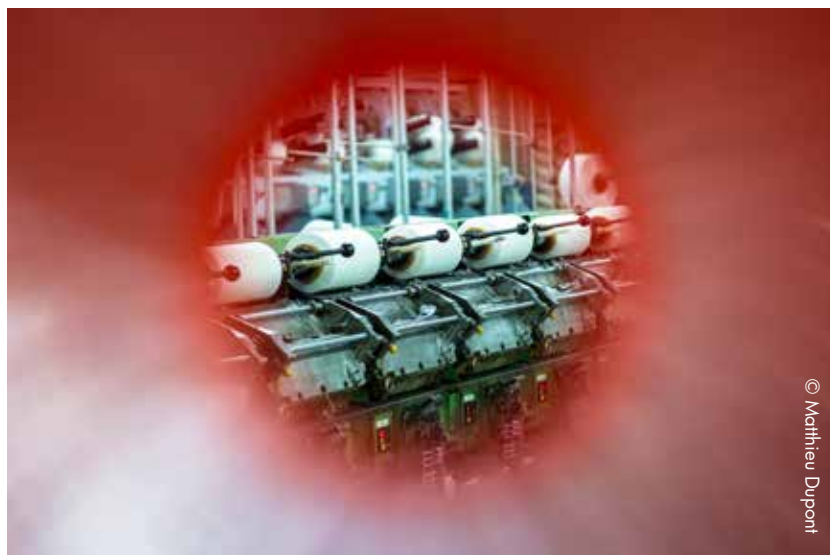


© Mathieu Dupont

« de nouveaux projets ont vu le jour dans une logique de diversification, d'interdépendance et de complémentarité »

MOULINAGES MASSEBEUF : L'INNOVATION POUR FIL CONDUCTEUR

Créée au début des années 1930 en tant que façonnier, la société des moulinages Massebeuf a fait le pari, au début des années 2000 et alors qu'elle était à un tournant de son existence, de placer l'innovation au cœur de son business-model. Cette capacité à développer de nouveaux fils et des produits propres lui a valu, depuis, d'être récompensée à plusieurs reprises. Au-delà, cette stratégie, synonyme de pérennité, lui permet surtout de s'inscrire dans la durée.



© Matthieu Dupont



© Matthieu Dupont

Montée des extrêmes, scandales en tout genre, crises politiques et économiques qui se succèdent, tensions sociales, etc. : c'est peu dire que les années 1930 ne sont pas particulièrement propices à l'entrepreneuriat. Ce contexte a priori peu engageant n'empêche pourtant pas le jeune Émile Massebeuf (il n'est alors âgé, à l'époque, que de 25 ans) de se lancer, de manière artisanale, dans le moulinage de la soie traditionnelle, une activité encore particulièrement répandue en Ardèche à cette époque, bien que déjà sur le déclin. Émile Massebeuf s'installe alors à Lalevade d'Ardèche avec quelques machines en tant que sous-traitant. Au début des années 1950 et tandis que son activité est devenue florissante, il part pour Neyrac-les-bains à quelques kilomètres de là où il fait l'acquisition d'un moulinage. Il entre alors dans une nouvelle dimension, plus industrielle, et axe son activité sur le moulinage de **fils synthétiques** pour le secteur de l'**habillement**. Pour accompagner l'arrivée de ces nouvelles matières premières si prisées et si prometteuses que sont notamment les polyamides - tel que le nylon - et les polyester que les GI ont importés d'Amérique dans leur paquetage lorsqu'ils sont venus libérer l'Europe du joug nazi, il va progressivement faire évoluer son corps-business et développer, de façon connexe, une activité de **texturation** dans un premier temps puis par la suite, et pour les mêmes raisons, une activité de **guipage**. Les process que l'entreprise va alors mettre en œuvre sont destinés à donner au fil des propriétés mécaniques (comme de l'**élasticité**) ou des qualités d'aspect (brillance, gonflage) que le moulinage, seul, ne permet pas d'obtenir.

Les textiles Massebeuf s'endimanchent

Une fois maîtrisés, ces nouveaux savoir-faire vont permettre à la société Massebeuf de se **diversifier** et de prendre notamment pied sur le marché particulièrement porteur de la **lingerie**. Durant de très nombreuses années, la PME ardéchoise comptera d'ailleurs parmi ses principaux clients la célèbre marque Dim (abréviation de Dimanche, est-il bon de rappeler) à laquelle elle fournira les fils entrant dans la confection des bas et des collants. D'importants investissements vont également être réalisés tout au long des « Trente Glorieuses » dans l'outil

de production pour accompagner ces marchés dont la forte progression sont à l'origine, au début des années 1960, du déménagement de l'entreprise et de son implantation définitive sur un tout nouveau site à Pont-de-Labeaume. Devenue un spécialiste des **fils élastifiés** , la société des Moulinages Massebeuf va ainsi connaître jusqu'au milieu des années 1990 un fort développement, portée notamment par l'utilisation massive dans l'habillement de matières utilisant des fils à base d'élasthane, l'une de ses spécialités. Arrivé dans l'entreprise en 1992 pour seconder son père Clovis Massebeuf, qui, lui, en avait pris la direction à la fin des années 1960, Patrick Massebeuf ne profitera pas longtemps de cette période où tout semblait sourire. La transformation radicale du marché du bas et du collant mais également le développement de la concurrence asiatique et méditerranéenne vont considérablement impacter la filière textile hexagonale et venir sérieusement compliquer la tâche des principaux acteurs du secteur. Évidemment concernés, les Moulinages Massebeuf n'ont alors pas d'autre solution que de se remettre en question et ce d'autant plus que des partenaires historiques de la filière, tant en amont qu'en aval, se désengagent. De fait, pour conjurer la crise, le groupe ardéchois fait alors le choix de miser sur le **développement de produits propres** censés générer davantage de valeur ajoutée au travers des fonctionnalités qu'ils offrent. Et plutôt que de se focaliser sur un seul marché, il opte également pour un rééquilibrage de son offre et un positionnement clients **multi-sectoriels** beaucoup plus sécurisant. S'inspirant de l'adage populaire qui préconise de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, le groupe Massebeuf (transformé en une holding en 1999 pour mieux accompagner ces changements) décide, lui, de ne pas mettre tous ses fils autour de la même bobine.



Création par Émile
Massebeuf en

1932

à Lalevade d'Ardèche
puis déménagement
à Neyrac-les-Bains
au début des années

1950

puis à Pont-de-Labeaume
au début des années

1960

« Nous sommes
parvenus à mettre
au point un fil qui,
sous l'effet de la
chaleur, permet de
rigidifier le textile

Innover pour ne pas disparaître

Selon cette logique, le groupe Massebeuf va alors faire de l'innovation le principal pilier de son développement. Le XXI^e siècle voit donc le groupe ardéchois entrer dans une nouvelle ère et véritablement changer de stratégie. L'entreprise qui depuis sa création évoluait en tant que façonnier et donc, produisait des fils répondant aux demandes exprimées par ses clients, se lance alors dans le **développement** et dans la commercialisation de sa propre gamme de fils, **conçus par ses soins** en interne ou dans le cadre de collaborations externes. En 2005, un département dédié à la R&D est créé ex-nihilo. Trois personnes y sont dévolues à temps complet. Leur rôle : concevoir les fils - et les méthodes pour les obtenir - dédiés à des usages très spécifiques identifiés comme présentant

pour l'entreprise un intérêt particulier, différenciant. L'entreprise dispose également de son propre **laboratoire**, lequel a été aménagé de façon à permettre la **réalisation** de prototypes et de petites séries. « *Nous nous positionnons sur des marchés comme le sport, le médical, les équipements de protection individuelle, les transports, le bâtiment ou l'agriculture, notamment, qui nécessitent, avant que ne soit lancé un nouveau produit, que soient réalisés de nombreuses études et beaucoup de tests en amont. Cette capacité à accompagner voire à devancer les attentes de ces marchés, à leur apporter de la valeur ajoutée, nous permet aujourd'hui de continuer à **exister*** » souligne Patrick Massebeuf.



© Mathieu Dupont

« un fil qui conserve ses propriétés de respirabilité et de confort »



© Mathieu Dupont



PRÉSIDENT

Patrick Massebeuf

6 millions d'euros
de chiffre d'affaires en
2016 avec un effectif de

50 personnes
- dont 3 affectées à la
R&D - réparties sur 2
sites

25

Des prix à la pelle

Salvateur, les Moulinsages Massebeuf ont utilisé ce potentiel d'innovation pour notamment, développer un fil gainé de silicone dont la fonction anti-glisse est intégrée dès l'étape de tissage ou de tricotage. En outre, ce fil permet au textile de conserver ses propriétés de respirabilité et de confort. Baptisée Silicotex, cette **innovation** - développée au sein du pôle de compétitivité Techtera - a été **primée** lors du salon professionnel (Techtextil) à Francfort en 2013. Quatre ans plus tôt, c'est pour être parvenu à mettre au point un fil qui, sous l'effet de la chaleur, permet de rigidifier le textile (d'où son nom de code : Thermoform LXN) que le groupe ardéchois est revenu primé d'Allemagne. Décidément très actifs dans le développement de nouvelles matières, Patrick Massebeuf et ses équipes sont également à l'origine de la création de **fils déperlants**. Le traitement dont ils sont l'objet permet de protéger une surface textile des projections d'eau et des salissures dues à des corps gras, notamment. On peut également porter au crédit de la PME ardéchoise le développement de **fils conducteurs** apportant une conductivité électrique mais aussi de **fils absorbeurs de chocs**. Du fait de leur capacité d'allongement qui permet ainsi de dissiper l'énergie lors d'une chute ou d'un freinage brutal, ces fils - qui peuvent également bénéficier d'une protection anti-abrasion - entrent notamment dans la confection des longues de sécurité utilisées par les personnes qui travaillent en hauteur. Utilisés dans la confection de gants de travail, notamment, les fils de la gamme Protectio ont, eux, été conçus en 2008 par le groupe ardéchois pour résister aux coupures tout en offrant un confort maximum à leurs utilisateurs. Plus récemment, en 2014, c'est un fil rétro-réfléchissant (CRY) voué à la confection de vêtements de sport que les Textiles Massebeuf ont breveté conjointement avec la société (romanaise) JRC Réflex. C'est également à l'entreprise Massebeuf qui consacre près de 10 % de son chiffre d'affaires annuel en R&D qu'a été confiée en 2016 l'industrialisation d'un fil pouvant accueillir une puce RFID dans le cadre d'un projet porté par le pôle de compétitivité Minalogic visant à rendre le textile communicant pour ne pas dire intelligent dans le cadre, cette fois, d'un partenariat avec la société grenobloise Primo 1D. ●

Certifié

ISO 9001

version 2008 et

**OEKO-TEX
STANDARD
100**

« Notre grande force réside dans notre capacité à traduire concrètement les idées et les souhaits de nos clients »

PAYEN POURVOYEUR DE SOLUTIONS ELASTIQUES

Bernard de Burhen, Président du Directoire

Créée en 1839 afin de mouliner de la soie alors que Louis-Philippe gouvernait la France, le groupe Payen règne aujourd'hui sur un secteur d'activité très particulier : les fils élastiques, utilisés notamment dans la confection de vêtements sportifs portés dans les compétitions par les athlètes de haut niveau. Ce leadership, le groupe ardéchois le doit à sa capacité d'innovation, laquelle lui a permis dans les années 1960 d'inventer un fil révolutionnaire, le Pagastic®, puis de continuer à le développer. Sa grande force réside également dans l'originalité de son business model basé sur l'intégration verticale de ses différents métiers.

Originaires de la ville anglaise de Leeds, les frères Allistair et Jonathan Brownlee sont considérés dans leur discipline de prédilection, le triathlon, comme de véritables références tout comme le sont également les nageurs Michael Phelps et Laure Manaudou. Outre un palmarès en or massif particulièrement impressionnant, pour ne pas dire unique au monde, ces athlètes possèdent un autre **point commun** : les tenues qu'ils ont utilisées lors des différents Championnats du Monde et autres Jeux Olympiques au cours desquels ils se sont illustrés et avec lesquelles ils ont trusté les **podiums** tout au long de leur carrière ont été confectionnées par leurs équipementiers respectifs avec des fils et des tissus « made in Ardèche », fruits de l'imagination et des savoir-faire mis en œuvre par le groupe Payen. Concevoir et fabriquer les matières qui vont permettre aux athlètes de gagner les précieux dixièmes ou centièmes de secondes qui les rapprochent des podiums

tout en leur apportant, dans le même temps, un confort d'utilisation maximum constitue le cœur de métier de l'entreprise ardéchoise. « À ce niveau de compétition, la victoire se joue sur des **détails**. Notre grande force réside dans notre capacité à traduire concrètement les idées et les souhaits de nos clients, ce qui n'est pas toujours facile car le textile est loin d'être une science aboutie. C'est ce qui fait d'ailleurs le charme et la complexité de nos métiers » se plaît d'ailleurs à rappeler Bernard de Buhren, président du directoire d'une société créée à l'origine en 1839 pour mouliner de la soie, ce qui en fait aujourd'hui la doyenne des entreprises de la filière textile ardéchoise encore en activité. Cette antériorité, ses locaux de Saint-Julien-en-Saint-Alban qui surplombent la rivière Ouvèze en sont le plus bel exemple. À l'origine implantée dans le sud du département aux portes des Cévennes, elle s'y est installée en 1976 après avoir repris les actifs de la

« Pierre Payen inventa un nouveau fil, qui allait révolutionner l'industrie textile et propulser l'entreprise dans une autre dimension. »

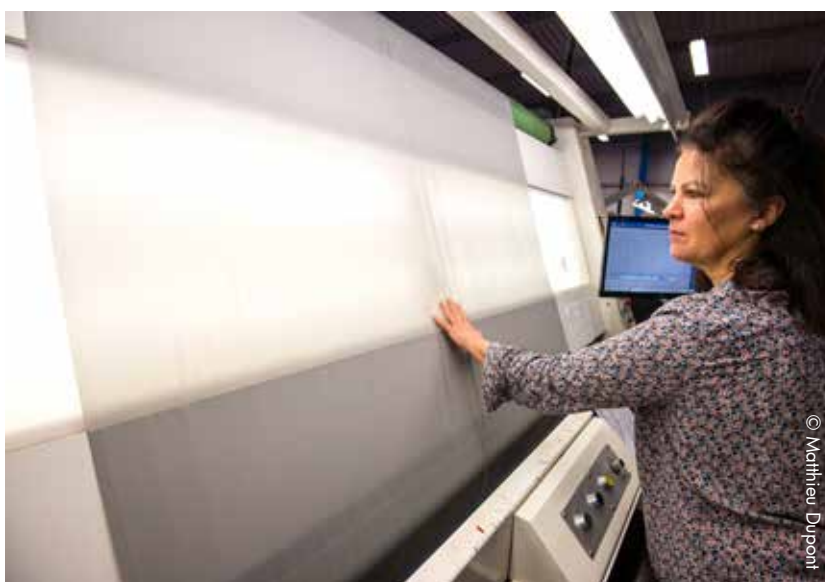


société Fimola (Filatures et Moulinages de l'Ardèche) alors en proie à de sérieuses difficultés. À la fois témoins et vestiges d'une époque désormais révolue, ils hébergent aujourd'hui, outre une partie de la production, le siège social du groupe mais également ses fonctions supports et ses équipes dédiées à la **recherche et au développement** de nouveaux produits et de nouvelles solutions. C'est là, dans cette cathédrale industrielle protégée par des arbres centenaires, qu'au milieu des années 1960, Pierre Payen **inventa** un tout nouveau fil, le Pagastic®, lequel allait révolutionner l'industrie textile et propulser l'entreprise dans une autre dimension.



© Mathieu Dupont

« Nous sommes
en mesure
de maîtriser
en interne
l'ensemble de
ces process



© Mathieu Dupont

Le Pagastic®, c'est fantastique

À l'époque, ce dernier a fait le choix de remplacer la gomme qui historiquement, était utilisée dans la composition des fils élastiques guipés, par de l'élasthanne, un nouveau matériau développé par Dupont de Nemours sous l'appellation Lycra®. Les propriétés d'élasticité et de robustesse de ce nouveau fil vont contribuer à asseoir la notoriété du groupe Payen et à en faire le spécialiste des fils et des tissus élastiques. Ses nombreux développements (plusieurs dizaines de brevets ont depuis, été déposés) et les applications commerciales et techniques qui en découlent ont donné au groupe le rebond nécessaire pour se **développer à l'export** et s'ouvrir à des marchés aussi différents que peuvent l'être le sport, le médical ou bien encore la lingerie pour ne citer que les plus importants. Ce positionnement a amené le groupe à s'organiser autour de deux pôles d'activités complémentaires que sont la production de fils guipés élastiques d'une part et celle de tissus chaîne et trame bi-extensibles à fort pouvoir d'allongement d'autre part. Développée en interne, cette technique permet d'obtenir des tissus extensibles offrant de plus, des qualités uniques en termes notamment de légèreté, de confort et de maintien. Personnalisables, ces matières peuvent également être livrées en bobines, en chaînes « ourdies », c'est-à-dire prêtes à être mises en œuvre chez les utilisateurs finaux mais également en tissus teints et ennoblis. Ces caractéristiques confèrent au groupe Payen le statut d'interlocuteur unique, ce qui en fait un partenaire incontournable.

L'intégration verticale au cœur du business model

Outre une forte **capacité d'innovation** (chaque année, entre 100 et 150 nouveaux développements sont initiés par une équipe composée de 4 ingénieurs), le groupe Payen a donc fait de la maîtrise de ses savoir-faire un des piliers de sa stratégie et cela, **sans faire appel à de la sous-traitance**. Selon cette logique, le groupe qui dispose au total sur ses 3 sites de production de près de 80 000 m² de surface industrielle couverte a **développé toute une palette de métiers** moyennant au passage, de lourds investissements comme en 2005 où près de 10 millions

d'euros ont été affectés à la **modernisation** de l'usine des Vans. « *De la texturation qui constitue la première étape dans la fabrication de fils à la teinture en passant par le moulinage, l'ourdissage, le tissage et la finition, nous avons fait en sorte d'être en mesure de maîtriser en interne l'ensemble de ces process. D'où une forte réactivité très appréciée par nos clients et donneurs d'ordres qui viennent chercher chez nous non pas un produit mais une solution* » se félicite Bernard de Bühren. Comme l'atteste la certification Oeko-Tex Standard 100 dont il est crédité, le groupe peut également se targuer de ne faire appel à aucun produit présentant des

risques pour la santé des consommateurs dans la mise en œuvre de ses produits tout au long d'un process industriel pensé, lui, pour être le plus **respectueux** possible de **l'environnement** tant en ce qui concerne la consommation d'énergie que les rejets. Ces politiques - au sens économique du terme - doivent permettre au groupe Payen, génération après génération, de conserver la **longueur d'avance** née de l'invention du Pagastic® et ainsi, de continuer à faire la course en tête. ●

Création en

1839

à Lyon par Louis et son frère Charles Payen

13

millions

d'euros de chiffre d'affaires en 2017 dont

85 %

à l'export avec un effectif de

150

personnes réparties sur 3 sites de production (Les Vans depuis 1893, Berrias-et-Casteljau depuis 1974 et Saint-Julien-en-Saint-Alban depuis 1976)

100 %

des produits certifiés **OEKO-TEX STANDARD 100**

Deux marques propres : **PAGASTIC®** pour le fil et **ESF** pour le tissu

45

tonnes

de fils produits mensuellement soit l'équivalent en kilomètres de

15

aller-retour

entre la terre et la lune



30

CONTIFIBRE HABILLE LES JAMBES DES FEMMES

© Mathieu Dupont

Spécialisée dans la texturation de fils polyamides depuis sa mise en route au début des années 1990, l'usine Contifibre de Saint-Julien-en-Saint-Alban est un maillon essentiel dans l'univers de la mode féminine. Sous l'égide de sa maison-mère basée elle, en Italie dans la région de Mantoue, au cœur d'un éco-système dédié à cette activité, la PME ardéchoise produit en effet la matière première utilisée par la suite dans la fabrication de ces accessoires incontournables d'élégance et de confort que sont les bas et les collants.

« Les jambes des femmes sont des compas qui arpentent le globe terrestre en tous sens, lui donnant son équilibre et son harmonie ». Ainsi s'exprimait l'acteur Charles Denner dans le film « L'homme qui aimait les femmes » sorti sur les écrans en 1977 et pour lequel il fut nommé un an plus tard aux « César » dans la catégorie « meilleur acteur ». Ces « compas » pour reprendre l'expression employée dans ce long-métrage réalisé par le cinéaste François Truffaut, le groupe d'origine transalpine Contifibre a fait de leur protection et de leur mise en valeur sa raison d'être depuis sa création en 1973 par Giovanni Fabiani. Implanté à Casaloldo dans la région de Mantoue, à égale distance de Milan et de Venise dans une région considérée comme le fief européen de la lingerie dite « chaussante », le groupe Contifibre est en effet l'un des leaders européens

dans la production du fil entrant dans la fabrication des bas et des collants, le fameux nylon 6.6, l'un des fils les plus utilisés au monde depuis l'invention en 1935 dans un laboratoire du Delaware du polyamide par un chimiste américain, Wallace Carothers, pour le compte de la firme DuPont de Nemours. Ce leadership repose en grande partie sur les **capacités industrielles** du site de Saint-Julien-en-Saint-Alban, lequel est quasiment entièrement dévoué à la production de cette matière qui représente aujourd'hui 95 % de son volume d'activité, les 5 % restants étant constitués de fils polyesters dédiés à des applications très techniques. Devenue la propriété du groupe italien en 1994, lequel, au travers de cette acquisition souhaitait ainsi augmenter ses capacités de production, l'usine, dont la construction est due au groupe américain Mc Field, est spécialisée dans la texturation. Procédé le

plus couramment utilisé pour transformer un fil plat et lui donner du « gonflant », la texturation permet, sous l'action combinée de deux traitements, l'un thermique qui consiste à chauffer le fil à près de 200 degrés pour le ramollir, l'autre mécanique qui consiste à l'étirer, de modifier les propriétés physiques des fibres élaborées à partir de polymères thermoplastiques issus de la pétrochimie. « Crépés », les fils voient ainsi leur volume et leur élasticité augmenter, de même que leur **douceur au toucher**.

Création en

1994

suite au rachat de
l'activité de texturation
portée par le groupe
américain Mc Field
depuis 1990

140

tonnes de fils produits
par semaine avec un
effectif de

85
personnes

Directeur général

**ÉRIC
CHAMBON**

8 millions d'euros
de chiffre d'affaires en
2016

Certifié **OEKO
TEX
STANDARD
100**





Contifibre : un haut lieu du bas

Agrandie et **modernisée** à plusieurs reprises pour faire face à une demande croissante, l'usine Contifibre produit chaque semaine près de 140 tonnes de fils à la vitesse moyenne de 800 mètres par minute avec un effectif de 85 personnes, le tout par une **température constante** de 25° et avec un **taux d'humidité ambiant** de 60 %, lequel permet, en outre, de diminuer la charge électrostatique dont l'accumulation pourrait s'avérer préjudiciable. Deux conditions sine qua none qu'il est impératif de respecter pour éviter que le fil, par définition très fragile, ne casse, ce qui nécessiterait d'arrêter les machines et viendrait par conséquent impacter la production et donc, la rentabilité du site. Tout est donc fait d'ailleurs pour que celle-ci soit continue en dehors des arrêts programmés pour maintenance. Précisons en outre que le fil est également très légèrement huilé pour en faciliter le dévidage en amont des métiers à tricoter. Deux process sont ici mis en œuvre : le premier, originel, repose sur le principe d'une texturation dite par fausse torsion. Les fils sont tordus dans un sens puis dans l'autre à grande vitesse pour obtenir l'effet voulu. Principalement dédié au tissage et au tricotage circulaire, un second procédé, la **texturation par air**, a été implanté en 2004. Cette technologie qui consiste à acheminer deux ou plusieurs fils à différentes vitesses vers un jet d'air spécial permet de former un seul fil, maintenu par un écheveau de fibres dont certaines parties sont en saillies. Ce processus qui donne au fil un aspect similaire au coton permet, en outre, d'associer différentes couleurs ou réactions de teintures mais aussi de créer des jeux de luminosité et des effets de mélange. D'une section moyenne de 41 décitex (unité de mesure propre à la filière textile qui désigne le poids, en grammes, de 10000 mètres de fil), les produits qui sortent de l'usine sont livrés écrus, prêts à être teintés et tricotés.





« Les jambes des femmes sont des compas qui arpentent le globe terrestre en tous sens, lui donnant son équilibre et son harmonie »

© Mathieu Dupont

De 8 à 600 décitex : Contifibre ne se défile pas

Tout comme la matière en est importée, la production prend majoritairement la direction de l'Italie où se situe aujourd'hui la plupart des usines spécialisées dans la confection des bas et des collants qui constituent les clients de Contifibre. Elle repose sur une trentaine de machines, regroupées par 6 en îlots avec des équipes dédiées. Organisées en unités de production **autonomes**, celles-ci sont responsables du parc qui leur est confié mais aussi, bien évidemment, de la qualité et de la quantité de fils demandés. « Ce type d'**organisation** permet de responsabiliser les équipes et de rendre leur travail plus intéressant et plus motivant. C'est une des forces de l'entreprise au même titre que sa réactivité

et sa qualité de service qui notamment, nous permet de livrer aussi bien un carton de bobines que des palettes complètes. Nous disposons également d'**importants volumes de stocks permanents** qui nous permettent de répondre très rapidement aux demandes qui nous parviennent. Compte-tenu du fait que nos process sont très énergivores, le **faible coût de l'énergie** en France constitue également un atout très important en termes de compétitivité sachant que les fils que nous produisons ici (d'une section pouvant aller de 8 à 600 décitex) sont pour beaucoup très basiques et ne présentent donc qu'une faible valeur ajoutée » se félicite Eric Chambon, directeur d'un site qui, au travers de ses spécialités, se fait fort d'emboîter le pas des aspirations féminines. ●



© Mathieu Dupont

34

Gilles Reguillon, Président

CHAMATEX A SU REBONDIR GRÂCE À L'INNOVATION

Devenu en l'espace d'une vingtaine d'années un des fleurons de l'industrie textile ardéchoise, le groupe Chamatex, installé à Ardoix, a bien failli disparaître au début des années 2000, victime de l'ouverture de ses marchés à une concurrence asiatique particulièrement agressive. Après être parvenue à se restructurer, c'est dans l'innovation que la PME ardéchoise a puisé la force de se renouveler, de se réinventer. Matryx, un nouveau matériau à hautes performances qu'elle a conçu pour le compte de l'équipementier sportif Babolat en est le parfait exemple. Ironie du sort, c'est en partie en développant la chaussure de sport la plus légère du marché que ce poids-lourd de l'industrie textile a pu reprendre pied.



« C'est en étant très proche de nos clients que nous sommes parvenus à redevenir maître de notre destin »

35

Son nom, Matryx, fait inmanquablement penser à un héros de cinéma aux pouvoirs surnaturels illimités. Il évoque l'un de ces personnages nés à grands renforts d'effets spéciaux dans un studio de cinéma américain, de ceux du genre insensibles à la douleur et capables de multiplier les exploits pour sauver le monde. Là s'arrête toutefois la comparaison même si ses performances sont inédites. Matryx n'a en effet rien « d'humain ». Ce matériau de **nouvelle génération** constitué de fils aramides et polyamides à haute ténacité tissés a été développé sur les hauteurs du Rhône, en Ardèche, à Ardoix, pour être précis, là où est implantée depuis sa création en 1980 l'entreprise Chamatex. Destiné au marché du sport, Matryx a permis à l'équipementier Babolat (**spécialisé** dans les disciplines de raquette comme le tennis, notamment) de lancer sur le marché en 2016 la chaussure de sport la plus légère du marché, la « Jet » (elle pèse en moyenne une centaine de grammes de moins que ce qui se faisait alors) sans pour autant que ne soient sacrifiés d'autres paramètres, tout aussi importants pour les adeptes du service-volée, que sont notamment le maintien, le confort et la respirabilité. Le développement de Matryx - dont la production en grande série a nécessité la création d'un atelier de tissage dédié - illustre la raison d'être de l'entreprise Chamatex : créer et produire des textiles spécifiques destinés à répondre aux **besoins** et aux **exigences** de trois grands marchés que sont les tissus techniques, l'ameublement et le sport. L'innovation est donc au cœur du business-model de l'entreprise auquel chaque année une enveloppe de l'ordre de **3 % du chiffre d'affaires** est affectée en plus d'une équipe de 5 ingénieurs et de moyens techniques dédiés. C'est d'ailleurs cette capacité à imaginer et à mettre en œuvre des **solutions inédites** qui a permis au groupe Chamatex de ne pas disparaître complètement des écrans radars lorsqu'au début des années 2000, il fut confronté à l'effondrement de ses marchés alors qu'entraînait en vigueur la fin des accords mis en place à l'origine pour réguler la concurrence internationale. « *Nous ne sommes plus des tisseurs mais des fabricants de textiles. Notre métier consiste désormais à **imaginer** ce dont nos marchés peuvent avoir besoin puis à définir le cahier des charges et enfin, à produire le tissu que nous livrons prêt à être utilisé* » tient à rappeler Gilles Reguillon, à la tête de l'entreprise Chamatex depuis 2011 après l'avoir rejoint en 2006 pour développer l'export et le département dédié aux textiles techniques. Et celui-ci d'insister : « *C'est en étant très proche de nos clients que nous sommes parvenus à redevenir maître de notre destin mais aussi en développant des textiles très techniques destinés à des marchés qui se caractérisent par un niveau d'exigence très élevé* ».

« nous sommes
le fournisseur
attitré des
fabricants de
combinaisons
ignifugées

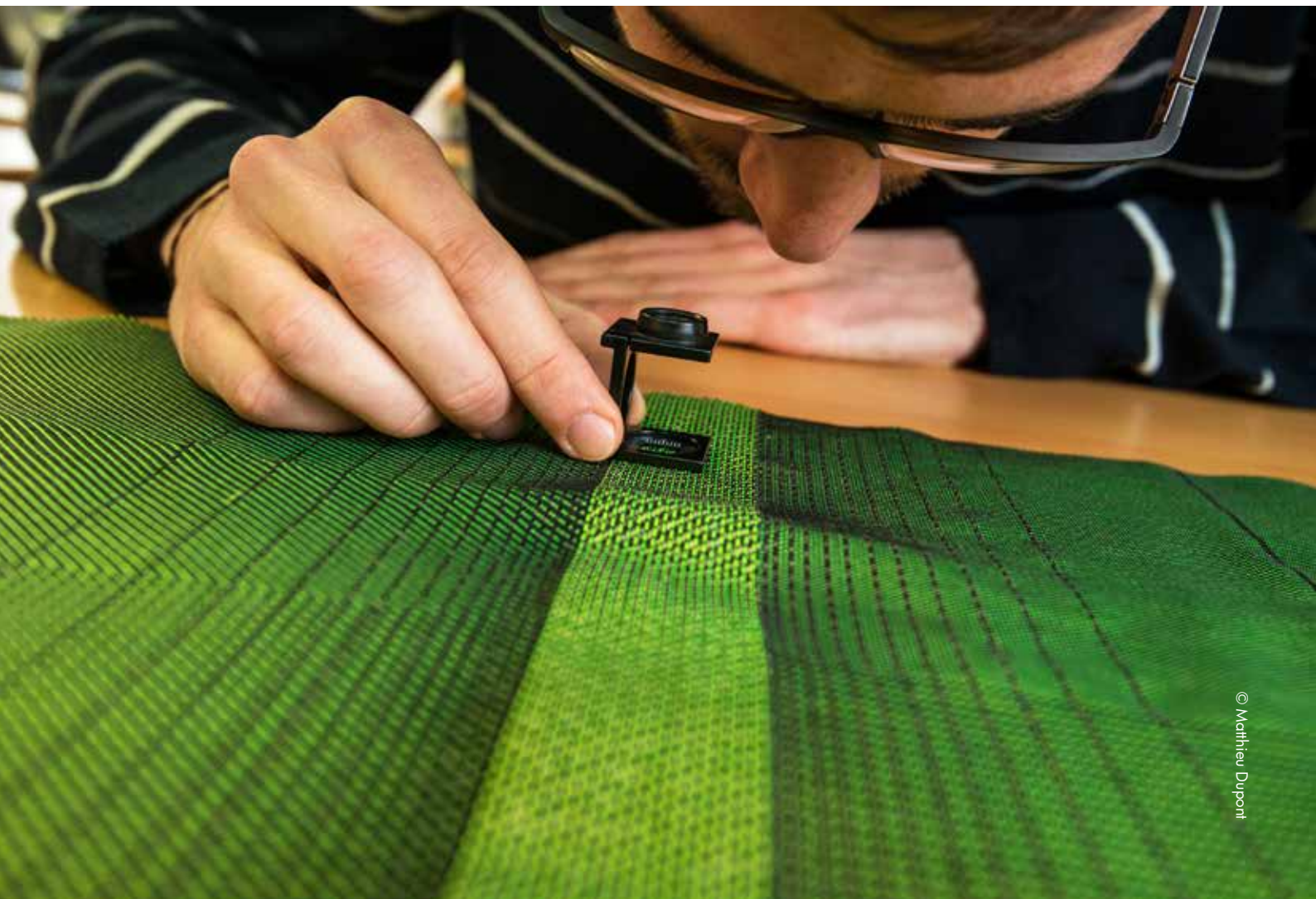
Chamatex en pôle position pour les sports mécaniques

Ces deux qualités (**proximité et technicité**) font de Chamatex le fournisseur attitré des fabricants de combinaisons ignifugées utilisées par de nombreux pilotes de course automobile, quelle que soit la discipline (Formule 1, Indycar, Nascar, etc.) et quel que soit le continent. L'une des tenues portée et dédicacée par Romain Grosjean est d'ailleurs exposée dans le show-room. Ses compétences font également de la PME ardéchoise un acteur important dans le domaine des équipements de protection individuelle avec des textiles qui, tout en respectant de nombreuses normes (résistance au feu, aux coupures, aux perforations, aux produits chimiques, aux hydrocarbures, etc...) doivent également être aussi confortables à porter que solides. Son expertise a également amené le groupe Chamatex à développer des textiles très **pointus** pour le secteur de la sécurité et de la défense telles que notamment, des solutions permettant, entre autre applications, de faciliter le camouflage infra-rouge de militaires en exercice.

« En plus d'habiller celles et ceux qui portent les vêtements avec lesquels ils ont

*été confectionnés, tous nos tissus - qu'elle que soit leur finalité - sont conçus pour amener une ou plusieurs **fonctionnalités** »* souligne Gilles Réguillon. Ce leitmotiv, Chamatex l'applique également pour tout ce qui concerne les vêtements d'image aux couleurs d'entreprises portés par les salariés, qu'il s'agisse des tenues portées par les moniteurs de ski ou de celles qu'arborent les personnels des compagnies aériennes ou ferroviaires, notamment. Et c'est avec la même **exigence** et la même **rigueur** que la PME ardéchoise sert le **marché médical** pour lequel ont été développés et sont fabriqués des tissus antistatiques, antibactériens ou bien encore déperlants au sang. Chamatex est également présent dans les secteurs de la bagagerie en tant que partenaire de nombreux maroquiniers de luxe, dans les produits industriels, dans les transports avec des produits entrant dans la fabrication des plages arrières, d'écrans de toit ouvrant ou des stores. On retrouve également des solutions signées de la PME ardéchoise dans le secteur de l'ameublement, notamment pour ce qui concerne les stores intérieurs, les tissus de canapés, les rideaux et doubles-rideaux ainsi que pour le mobilier extérieur.

36





© Matthieu Dupont

3 filiales
NATEXPROD
 (100 %),
**TEINTURES
 DES CÈDRES**
 (33 %) et
**MOULINAGE
 DE LA
 VOLANE** (25 %)

Présence sur
3 marchés : les
 tissus techniques,
 l'ameublement et le sport

Création en
1980
 par Jean-Claude
 Montagnon

Un modèle d'intégration verticale

37 Outre sa capacité d'innovation, Chamatex peut également compter sur son **modèle économique** pour satisfaire sa clientèle et pour l'étroffer. Héritée de sa culture industrielle, sa stratégie en matière de production est basée sur l'**intégration verticale** de nombreux savoir-faire, ce qui lui permet notamment d'offrir des solutions personnalisées et bien entendu, mises en œuvre dans le **respect de l'environnement**. Il en va ainsi de sa filiale Natexprod (détenue à 100 %), spécialisée dans l'ourdissage, l'encollage et le tissage mais aussi de la Teinture des Cèdres (Bouliu-lès-Annonay) dont Chamatex détient un tiers du **capital** et des Moulinages de la Volane (Asperjoc) détenus à hauteur de 25 % par la PME d'Ardoix. Selon la même logique, Chamatex a conforté ses sources d'approvisionnement en prenant le contrôle de Profil'Tex en 2013 puis de BD Fil en 2015. « *Le fait d'être à la fois créateur et producteur de textiles est vital pour nous. Nous disposons ainsi de la puissance de feu nécessaire pour accompagner nos marchés, sachant que les cycles de vie d'un produit sont de plus en plus courts. Maîtriser ces différents paramètres nous permet d'avoir une longueur d'avance* ». ●



Certifié **ISO 9001**
OEKO TEX
STANDARD
100 et
IVN BEST
NATURTEXTIL

Rachat en
2011
 par Gilles Réguillon

65 salariés
 pour un chiffre d'affaires
 de 16 millions d'euros
 en 2017

dont **60 %**
 à l'export

© Matthieu Dupont

GROUPE PORCHER INDUSTRIES : L'ALCHIMISTE DU FIL

Créé deux ans avant que n'éclate le 1^{er} conflit mondial autour d'une activité très traditionnelle de moulinage de soie naturelle, le groupe isérois Porcher Industries a fait le choix au début des années 1950 de se spécialiser dans la fabrication de tissus techniques à partir notamment de fils de verre destinés à servir plus particulièrement de renforts. Plus spécifiquement dédiés au secteur de l'automobile, ses deux sites ardéchois de La Voulte-sur-Rhône et de Saint-Julien-en-Saint-Alban illustrent toute la technicité que le groupe sait mettre en œuvre en matière notamment d'adhésion.

38

Équivalent quasi-exacte des cathédrales gothiques selon le philosophe et métaphoriste Roland Barthes, l'automobile depuis son invention à fin du XIX^e fait partie de ces « objets » nés de la révolution industrielle que d'aucuns vénèrent depuis comme un prolongement d'eux-mêmes, comme un symbole de liberté et que d'autres au contraire exècrent, n'y voyant qu'un simple moyen de locomotion, dangereux et polluant qui plus est.

Quoi qu'on en pense, quel que soit l'usage que l'on en fait, une automobile n'est pas que métal mais constituée de nombreuses pièces dont certaines, à base de caoutchouc, que l'on retrouve notamment sous le capot, mais pas que. Des pièces - issues non pas de l'univers de la plasturgie contrairement à ce que

André Genton, Directeur général

« notre métier consiste à
rendre l'invisible essentiel
et le quotidien plus sûr



© Mathieu Dupont



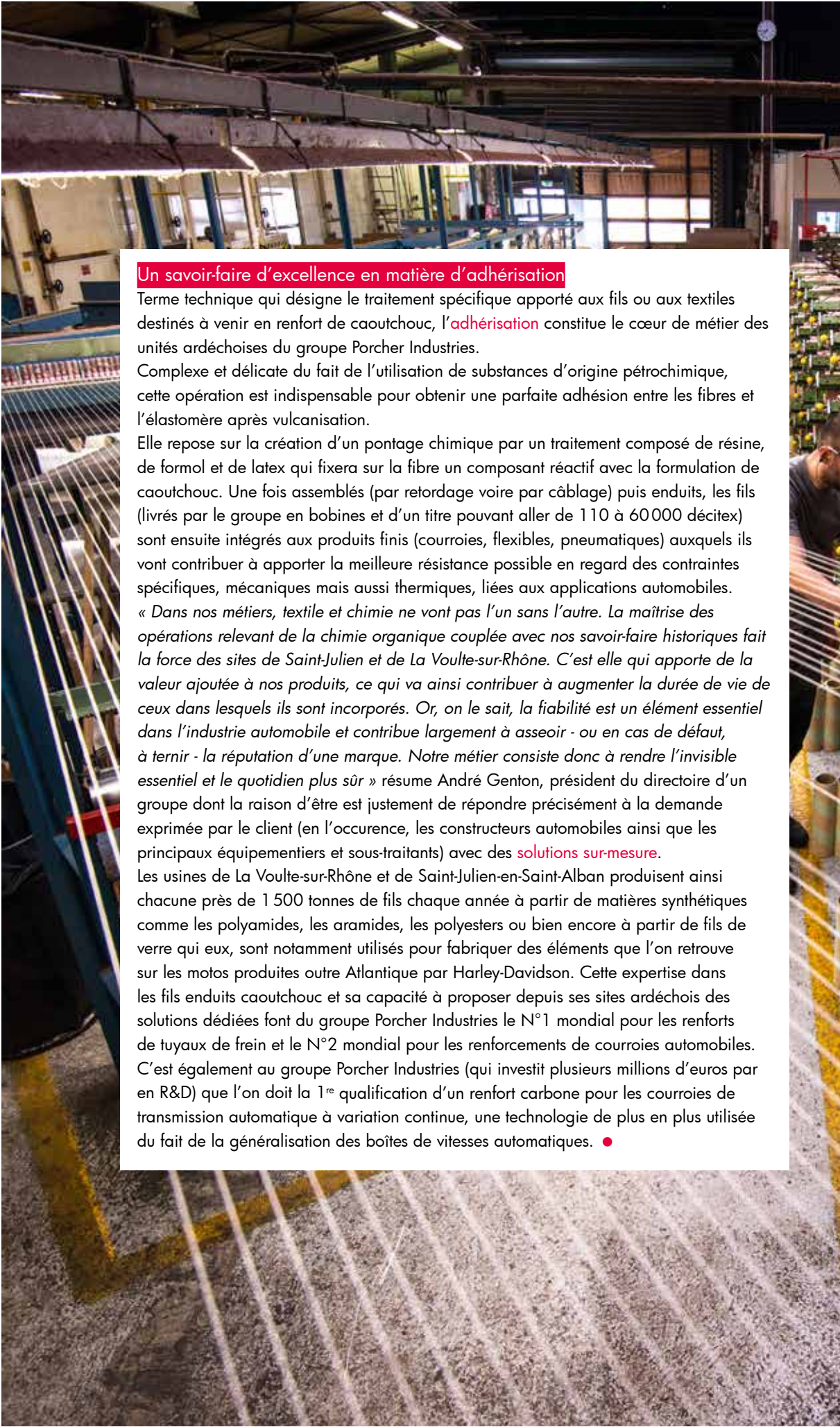
© Mathieu Dupont

d'aucuns pourraient penser, mais bel et bien de l'industrie textile - que l'on peut qualifier de « vitales » au sens littéral du terme et ce, bien qu'elles soient, paradoxalement, qualifiées « d'accessoires » par les professionnels, et sans lesquelles la notion d'auto-mobilité qui, elle, fait l'unanimité, perd tout son sens, toute sa signification. Pour que ces éléments destinés - entre autre applications - à véhiculer des fluides divers (liquides de freins ou de refroidissement, par exemple) à entraîner des organes annexes (alternateurs, pompes à eau, climatisations, notamment) ou bien encore à assurer les liaisons au sol via les pneumatiques remplissent correctement et durablement (au sens chronologique du terme) leurs fonctions, ceux-ci doivent obéir à des règles extrêmement rigoureuses tant dans leur conception que dans leur fabrication.

Ces savoir-faire constituent la raison d'être du groupe (isérois d'origine) Porcher Industries et plus particulièrement de deux de ses 16 sites industriels, lesquels présentent la particularité d'être tous les deux basés en Ardèche, l'un à La Voulte-sur-Rhône, (Sovoutri, opérationnel depuis 1978) et l'autre, implanté à Saint-Julien-en-Saint-Alban dans un ancien moulinage construit en 1860.

Longtemps propriété d'un groupe américain avant d'être exploitée pendant un an par un fonds d'investissements industriels tricolore, ce site a été acquis en novembre 2016 par le groupe Porcher Industries dans une logique de **complémentarité** et selon une stratégie qui doit, de plus, permettre à l'ETI iséroise de conforter ses parts de marchés et son statut de **leader** sur le marché de l'automobile. Domaine de prédilection de ses 2 unités situées sur la rive droite du Rhône, ce secteur d'activité représente à lui seul, un tiers de l'activité globale d'un groupe également présent dans l'industrie, le bâtiment, l'aéronautique et la défense ainsi que dans les sports et les loisirs avec des solutions typiquement dédiées qui lui valent dans de nombreux domaines d'être considéré comme un leader.

C'est donc peu dire que les sites ardéchois occupent une place à part dans la galaxie Porcher Industries dont ils viennent, à juste titre, renforcer les **compétences** et ses positions grâce à un outil de production optimisé.



Un savoir-faire d'excellence en matière d'adhésisation

Terme technique qui désigne le traitement spécifique apporté aux fils ou aux textiles destinés à venir en renfort de caoutchouc, l'adhésisation constitue le cœur de métier des unités ardéchoises du groupe Porcher Industries.

Complexe et délicate du fait de l'utilisation de substances d'origine pétrochimique, cette opération est indispensable pour obtenir une parfaite adhésion entre les fibres et l'élastomère après vulcanisation.

Elle repose sur la création d'un pontage chimique par un traitement composé de résine, de formol et de latex qui fixera sur la fibre un composant réactif avec la formulation de caoutchouc. Une fois assemblés (par retordage voire par câblage) puis enduits, les fils (livrés par le groupe en bobines et d'un titre pouvant aller de 110 à 60 000 décitex) sont ensuite intégrés aux produits finis (courroies, flexibles, pneumatiques) auxquels ils vont contribuer à apporter la meilleure résistance possible en regard des contraintes spécifiques, mécaniques mais aussi thermiques, liées aux applications automobiles.

« Dans nos métiers, textile et chimie ne vont pas l'un sans l'autre. La maîtrise des opérations relevant de la chimie organique couplée avec nos savoir-faire historiques fait la force des sites de Saint-Julien et de La Voulte-sur-Rhône. C'est elle qui apporte de la valeur ajoutée à nos produits, ce qui va ainsi contribuer à augmenter la durée de vie de ceux dans lesquels ils sont incorporés. Or, on le sait, la fiabilité est un élément essentiel dans l'industrie automobile et contribue largement à asseoir - ou en cas de défaut, à ternir - la réputation d'une marque. Notre métier consiste donc à rendre l'invisible essentiel et le quotidien plus sûr » résume André Genton, président du directoire d'un groupe dont la raison d'être est justement de répondre précisément à la demande exprimée par le client (en l'occurrence, les constructeurs automobiles ainsi que les principaux équipementiers et sous-traitants) avec des solutions sur-mesure.

Les usines de La Voulte-sur-Rhône et de Saint-Julien-en-Saint-Alban produisent ainsi chacune près de 1 500 tonnes de fils chaque année à partir de matières synthétiques comme les polyamides, les aramides, les polyesters ou bien encore à partir de fils de verre qui eux, sont notamment utilisés pour fabriquer des éléments que l'on retrouve sur les motos produites outre Atlantique par Harley-Davidson. Cette expertise dans les fils enduits caoutchouc et sa capacité à proposer depuis ses sites ardéchois des solutions dédiées font du groupe Porcher Industries le N°1 mondial pour les renforts de tuyaux de frein et le N°2 mondial pour les renforcements de courroies automobiles. C'est également au groupe Porcher Industries (qui investit plusieurs millions d'euros par an en R&D) que l'on doit la 1^{re} qualification d'un renfort carbone pour les courroies de transmission automatique à variation continue, une technologie de plus en plus utilisée du fait de la généralisation des boîtes de vitesses automatiques. ●



© Mathieu Dupont

Création en Isère en
1912
autour du tissage de la
soie

Mutation vers les fils
techniques au début des
années

1950

Propriété du fonds
britannique Warwick
Capital Partners depuis

2016

PRÉSIDENT :
André Genton

16 sites
industriels dont
2 en Ardèche

2250
salariés dont 160 en
Ardèche

280
millions d'euros de
chiffre d'affaires en
2016 dont

34 millions
d'euros réalisés en
Ardèche

Certification
ISO TS 9001

LE GROUPE CHOMARAT PERMET AUX MATERIAUX DU FUTUR DE TISSER LEUR TOILE

Né sous la forme d'un simple moulinage sous l'impulsion d'Auguste Chomarat à la toute fin du XIX^e siècle, le groupe éponyme a traversé les époques en surfant sur les marchés naissants grâce notamment à sa culture de l'innovation. Quelque cent-vingt ans plus tard, cette capacité à accompagner voire à devancer les mutations technologiques mais aussi ses capacités industrielles lui confère un statut de leader dans ses 3 domaines de prédilection sans pour autant que ne soient remises en cause ses attaches familiales et ses racines géographiques, bien au contraire.



© Mathieu Dupont

43

Création au Cheylard en

1898

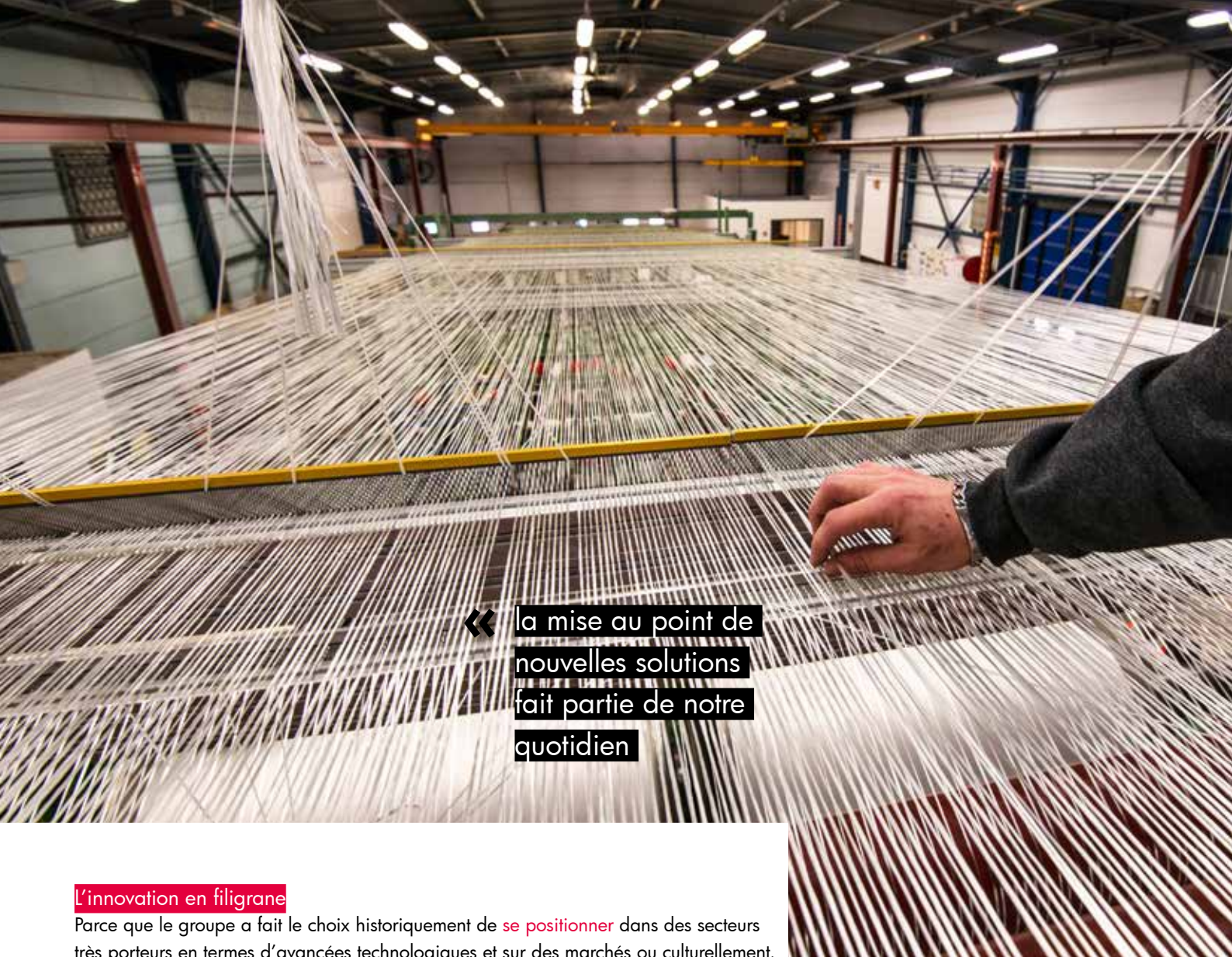
3

activités :

renforts pour matériaux
composites, renforts
pour la construction,
enduction et films
techniques

Parce qu'il y a tout juste un siècle se terminait enfin, à l'issue d'un interminable tout autant que sanglant conflit, la première guerre mondiale, l'année 2018 est, à bien des égards, une année à part au cours de laquelle de nombreuses manifestations empreintes de valeurs commémoratives, pacifistes et humaines vont se dérouler. « Extra-ordinaire » (au sens littéral du terme), cette année 2018 l'est également pour le groupe Chomarat et ce, bien qu'il soit résolument tourné, lui, vers l'avenir. Le groupe ardéchois célèbre en effet cette année ses 120 ans d'existence. Tout comme le firent également cette année-là les frères Louis et Armand Renault depuis l'atelier qu'ils avaient aménagé dans le jardin de la maison familiale de Boulogne-Billancourt en bordure de Seine, c'est en effet en 1898 qu'Auguste Chomarat, fils de moulinier, posa les fondations du groupe qui porte son nom en se lançant, lui, non pas dans la production d'automobiles mais dans le moulinage de la soie à destination de l'habillement, une activité omniprésente à l'époque sur le bassin du Cheylard, idéalement baigné pour cela par les eaux de l'Eyrieux et de la Dorne qui fournissent l'énergie nécessaire. Sous son impulsion et plus encore sous celle de ses 4 fils (Marius, Jean, Joseph et Auguste) qui vont l'accompagner puis

lui succéder à la tête de l'entreprise, celle-ci va se développer en faisant évoluer son corps business. En 1927, un premier bâtiment est construit à usage de tissage. L'entreprise Chomarat s'oriente par la suite vers la teinture à façon. Le moulinage de Mariac, incendié en 1943, est reconstruit. A partir des années 1950 se développent sur ce site de nouvelles activités comme la fibre de verre tandis qu'au Cheylard sont mis en œuvre des textiles enduits de plastique et une activité de teinture de tissus pour automobile. Cette stratégie, axée sur l'innovation et la performance de ses process industriels, le groupe Chomarat ne va avoir de cesse de l'optimiser tout au long de son existence malgré un contexte économique et social parfois compliqué. Ce faisant, force est de constater que les différentes options retenues puis appliquées ont au final porté leurs fruits puisque 120 ans après sa création, le groupe Chomarat, depuis sa base du Cheylard, est devenu une référence mondiale dans les renforts pour composites, les renforts pour la construction, l'enduction et les films techniques, ce qui en fait un partenaire de premier plan dans des domaines d'activité tels que l'aéronautique, l'automobile ou la construction mais également sur des marchés d'exigences et de créativité, comme le luxe ou le sport.



« la mise au point de nouvelles solutions fait partie de notre quotidien »

L'innovation en filigrane

Parce que le groupe a fait le choix historiquement de **se positionner** dans des secteurs très porteurs en termes d'avancées technologiques et sur des marchés où culturellement, il existe une forte demande pour des produits novateurs censés apporter de nouvelles fonctionnalités et de plus, participer à la **protection de l'environnement**, la recherche et la mise au point de nouvelles solutions fait partie de son quotidien, de son ADN. « *Le développement actuel des textiles dits intelligents constituent pour le groupe Chomarat le futur de notre filière. Nous devons donc tout faire pour accompagner les mutations à venir, voire les anticiper. C'est pourquoi nous avons ces derniers temps considérablement augmenté les moyens affectés à la R&D. Selon la même logique, nous nous impliquons de plus en plus dans des projets collaboratifs, que ce soit en lien avec les milieux universitaires comme Stanford aux USA, Sheffield en Angleterre, Hanyang en Corée ou bien encore Nantes mais aussi avec les instituts de recherche, les centres techniques et les pôles de compétitivité comme Techtera, Axelera ou Viameca, par exemple* » se félicite Michel Cognet, directeur général du groupe. Cette politique a ainsi permis à l'ETI ardéchoise de prendre une part active dans le développement du projet NCF HP², lequel vise à développer une nouvelle génération de textiles multiaxiaux carbone et les procédés textiles associés pour la fabrication de pièces composites therm durcissables à la fois plus légères et plus résistantes pour l'aéronautique et l'automobile. Dans un tout autre genre, les professionnels de la construction doivent au groupe Chomarat l'invention du C-Grid® (un renfort constitué de fibre de carbone et de résine époxy) destiné, notamment, à remplacer les traditionnels treillis métalliques soudés utilisés dans les structures en béton et les panneaux préfabriqués) mais aussi celui du roadtex®, un renfort anti-fissures à base de fibre de verre utilisé, lui, dans le revêtement des routes et des pistes d'aéroport notamment. Les renforts carbone de type C-Weave® et C-Ply® sont, eux, plus particulièrement destinés aux marchés du loisir et du sport et entrent dans la fabrication de skis, de sacs à dos ou de voiles, notamment. Quant à G-Flow®, ses fonctions à fois structurelles et drainantes valent à ce renfort composé uniquement de fibre de verre d'être **plébiscité par les leaders mondiaux** du nautisme et de l'éolien.

3 sites de production en Ardèche et des filiales en Tunisie (laquelle héberge depuis **1977** l'activité confection du groupe), Chine et USA



Des moyens de production optimisés

Si l'**innovation** est au cœur de la stratégie du groupe, celui-ci mène en parallèle une **politique industrielle** toute aussi pro-active, laquelle vise également à réduire l'**impact environnemental** de ses activités via des efforts sur la consommation d'énergie, la réduction de son volume de déchets et l'utilisation de matériaux bio-sourcés. En atteste notamment le lancement d'une nouvelle gamme de renforts adhésifs. Baptisée FX, elle a été conçue pour apporter aux clients du groupe de nouveaux services en termes de productivité, tout en offrant un environnement de travail plus sain. Mais plus emblématique est encore la mise en œuvre d'un plan d'investissement budgété à hauteur de 35 millions d'euros sur 3 ans dans l'outil de production lancé en 2017. Celui-ci va se traduire par l'acquisition de nouvelles technologies pour les activités Composites, Construction, et Enduction. Il doit également **financer la modernisation** du site dédié à la production des renforts verre et le développement des solutions carbone. « *Nous sommes déjà présents sur de nombreux marchés, tels que la marine, l'énergie, les équipements de sport, la construction et le luxe. Avec ce programme, nous choisissons d'axer notre stratégie de développement sur deux nouveaux secteurs que sont l'aéronautique et l'automobile* » se réjouit Michel Cognet. Pour l'automobile, les innovations portent sur des renforts en fibre de carbone, qui contribuent à l'allègement des véhicules, et sur des revêtements thermoplastiques pour les planches de bord. Cet investissement confirme également l'attachement du groupe au territoire où il est né, Les Boutières. Un territoire et un site originel, pour la préservation duquel le groupe a investi en 2016 près de 2,5 millions d'euros dans l'installation d'une nouvelle ligne de vernissage et de finition des matériaux enduits qui présente la particularité de ne pas utiliser de solvants d'origine pétrochimique dans ses process. ●

Environ

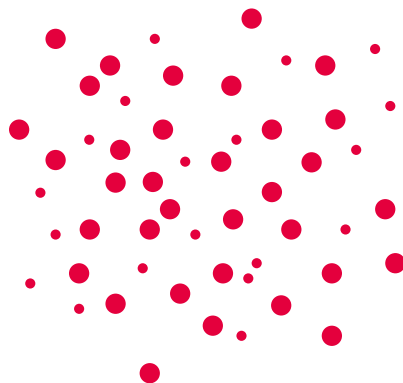
1000
salariés dont près de
450

en Ardèche.



Certifications **ISO**
9001, EN 9100
AÉRONAUTIQUE
ET ISO 16949
AUTOMOTIVE

[ET AUSSI]



SPL ET P2F : DES OUTILS ET UN FONCTIONNEMENT UNIQUES AU SERVICE DE LA FILIÈRE

En 2004, face aux difficultés rencontrées par les entreprises textiles, lesquelles sont fortement impactées par les décisions de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) prises au début des années 2000 visant à libéraliser les marchés, le Département de l'Ardèche et les Chambres consulaires ardéchoises impulsent alors la constitution d'un Système productif local (SPL) sur la base de ce qui se pratique en Italie depuis plusieurs années. Après avoir initié des actions collectives dans le domaine des ressources humaines et de la formation, le SPL s'est concentré à partir de 2008 dans le domaine de l'innovation et du développement durable. Pour rester compétitif vis-à-vis de la concurrence des pays émergents, les industriels ont alors fait le choix de s'associer avec l'IFTH (Institut français du textile et de l'habillement) pour créer sur la commune de Flaviac, un outil unique en son genre en matière de recherche et de développement, la plate-forme P2F (Plate-forme de filage fonctionnel). Conscientes de l'importance de ce projet, les collectivités locales se sont alors fortement impliquées pour accompagner son implantation ainsi que les investissements nécessaires au développement de P2F (1,3 M€ d'aides). Inaugurée en 2010 et gérée par l'IFTH, la plate-forme P2F permet de développer des fils innovants par fusion de fils polymères multi-filaments à base de matières premières thermoplastiques. Les bâtiments appartiennent à la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche qui loue l'ensemble à l'IFTH par l'intermédiaire d'un bail commercial. Placée sous la direction de Carole Aubry-Meneveau, le taux d'occupation de l'installation ne cesse de croître depuis 2010 et sa portée dépasse aujourd'hui largement les frontières de l'Ardèche et de la Drôme. Cet outil a permis à des industriels de développer de nouveaux fils, de diversifier leur production et de conquérir des marchés à plus forte valeur ajoutée. Rappelons que le marché des textiles techniques connaît une progression permanente. Il représente aujourd'hui 40 % de la production en textile en France et 45 % en Allemagne.

GLOSSAIRE :

Assemblage : opération qui consiste à réunir deux ou plusieurs fils simples de manière à obtenir un fil plus gros constitué de plusieurs brins (ou bouts).

Bobinage : dernière opération dans la chaîne, le bobinage permet de fabriquer les bobines de fil selon le cahier des charges précisé par le client : métrage, dureté des bobines, poids, spires...)

Décitex : unité utilisée pour désigner le titre (ou diamètre ou section) d'un fil pour les fibres textiles correspondant à une masse de 1 gramme pour une longueur de 10 000 mètres.

Denier : unité utilisée pour désigner le titre (ou diamètre ou section) d'un fil pour les fibres textiles correspondant à une masse de 1 gramme pour une longueur de 9 000 mètres.

Écheveau : enroulement circulaire et en spirale du fil.

Elasthane : fibre synthétique élastomère constituée par au moins 85 % de polyuréthane.

Enduction : traitement de surface qui consiste à appliquer un revêtement généralement liquide sur un substrat.

Ennoblement : activité qui consiste à traiter une étoffe afin de donner certaines caractéristiques au produit fini. Il peut s'agir d'opérations mécaniques ou chimiques.

Filage : assemblage de plusieurs brins (fils), en entortillant ensemble 2, 3 ou 4 fils très fins, pour n'en former qu'un seul plus gros.

Guipage : opération qui consiste à enrouler, autour d'un « fil d'âme », un ou plusieurs fils dits « de couverture ».

Ourdissage : préparation des fils de chaîne (sens longitudinal du tissu) pour être enroulés sur l'ensouple.

Passementerie : activité qui regroupe l'ensemble des productions en fil de toute nature (végétal, animal, métallique...) utilisées en décoration vestimentaire ou en architecture intérieure. Elle désigne également le commerce de ces produits.

Polyamide : polymère contenant la fonction amide $N-H-C=O$, résultant de la réaction d'un acide et d'une amine.

Rayonne ou viscose : fibre artificielle transparente issue de la cellulose.

Retordage : il s'agit de tourner le fil sur lui-même pour lui donner une torsion qui lui permettra d'acquérir des propriétés mécaniques de résistance, d'élasticité... 2 types de torsion sont utilisées : torsion en S ou torsion en Z.

Texturation : ensemble de process industriels qui consistent à appliquer différents traitements au fil afin de lui donner des propriétés mécaniques (d'élasticité, résistance) ou des qualités d'aspect (brillance, gonflant, etc.)

Trame : ensemble de fils qui avec ceux de chaîne forment le tissu.

Production et réalisation

ardèche
LE DEPARTEMENT

Textes : Frédéric Rolland.

Remerciements à Yves Morel, universitaire et historien, spécialiste de l'histoire de la filière textile en Ardèche

Avec le concours d'Ardèche
développement

Mise en page : Direction de la
communication du Département de
l'Ardèche.

Photographes : Véronique Popinet,
Matthieu Dupont

Toute reproduction interdite sans
l'autorisation du Département de l'Ardèche

Tous droits réservés

ÉMERVEILLÉS PAR
L'ARDECHE